



MOBILITÉ

Péribus reprend la vente des tickets à bord des bus

Vous pouvez acheter des tickets à l'unité à bord des bus Péribus du Grand Périgueux depuis 15 février 2021. Attention : il faut régler la somme exacte, aucun rendu de monnaie ne sera effectué par les conducteurs !

Publié le 11 février 2021

A compter du 15 février 2021, vous pourrez à nouveau acheter des tickets à l'unité à bord des bus Péribus du Grand Périgueux avec de la monnaie.

Régler la somme exacte (l'appoint)

Mais pour continuer de limiter au maximum les contacts et respecter les gestes barrières, l'appoint (le règlement de la somme exacte) sera obligatoire.

Aucun rendu de monnaie ne sera effectué par les conducteurs.

Pour rappel, le ticket à l'unité est valable une heure et demie et coûte 1€30.

Retrouvez tous les [tarifs de Péribus](#)

Anticiper l'achat de son titre de transport

Pour rappel, des solutions existent et vous êtes invités à privilégier vos achats :

- › Via les applications [M-ticket](#) ou [ticket Modalis](#)
- › Sur la [boutique en ligne](#)
- › Auprès de l'agence Périmouv', 22 cours Montaigne à Périgueux
- › Auprès des [points de vente PERIBUS](#) : Auchan à Marsac sur l'Isle, Leclerc à Trélissac et Clos-Chassaing, Kiosque Place Bugeaud, Mairies de Boulazac Isle Manoire (Boulazac), Trélissac et Coulounieix-Chamiers.



Sans titre de transport, vous vous exposez à une amende de 45€ avec paiement immédiat, majorée lors d'un paiement différé.

Agence Périmouv'



TRANSPORTS
Agence Périmouv'

✉ Courriel
☎ 0553533037



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)